



8 janvier 2021

(21-0336)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ROYAUME-UNI: RÈGLEMENT DE 2020 SUR LES CERTIFICATS COMPLÉMENTAIRES
DE PROTECTION (MODIFICATION) (SORTIE DE L'UE)

Membre présentant la notification	ROYAUME-UNI
--	--------------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Règlement de 2020 sur les certificats complémentaires de protection (modification) (sortie de l'UE)
Objet	Brevets (y compris protection des obtentions végétales)
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2020/IP/GBR/20_7860_00_e.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/GBR/80 , IP/N/1/GBR/P/11
Brève description du texte juridique notifié Ce texte réglementaire en relation avec le Protocole sur l'Irlande et l'Irlande du Nord apporte des modifications à la législation sur les brevets consécutives au Protocole, en ce qui concerne les certificats complémentaires de protection (CCP).	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	1 ^{er} janvier 2021
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	1 ^{er} janvier 2021
Autres renseignements	<p>https://www.legislation.gov.uk/ukxi/2020/1471/introduction/made</p> <p>Modifie ce qui suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Règlement de 2007 sur les brevets (SI 2007/3291) • Règlement de 2019 sur les brevets (modification) (sortie de l'UE) (SI 2019/801) • Règlement (CE) n° 469/2009 (tel que maintenu en tant que législation intérieure du Royaume-Uni) concernant le certificat complémentaire de protection pour les médicaments • Règlement (CE) n° 1610/96 (tel que maintenu en tant que législation intérieure du Royaume-Uni) concernant la création d'un certificat complémentaire de protection pour les produits phytopharmaceutiques
Organisme ou autorité responsable	<p>UK Intellectual Property Office</p> <p>Concept House Cardiff Road Newport South Wales NP10 8QQ Royaume-Uni</p> <p>information@ipo.gov.uk</p> <p>0300 300 2000</p> <p>Depuis un autre pays que le Royaume-Uni: +44 (0)1633 814000</p>

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.